

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - CC PLAINE LIMAGNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007119900018

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable de Riom CENTRE DES FI

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : CC PLAINE LIMAGNE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	59
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	64
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	65
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	66
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	68
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	69
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	71
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	73
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	74
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	75

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	76
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	80
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	81
C3.2 - Liste des établissements publics créés	82
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	85
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE	CC PLAINE LIMAGNE CC PLAINE LIMAGNE
------------	--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21700
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3460534	0	156,78	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	422,19	0
2	Produit des impositions directes/population	60,41	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	396,03	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	484,35	0
5	Encours de dette/population	24,72	0
6	DGF/population	39,82	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,7 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,3852 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	122,3 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	6,243 %	0

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 066 272,00	8 727 689,07
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 338 582,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		11 066 272,00	11 066 272,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 792 441,04	8 380 327,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 620 388,88	1 530 240,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 502 262,62
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 412 829,92	15 412 829,92
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		26 479 101,92	26 479 101,92

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 364 000,00	0,00	1 703 944,07	1 703 944,07	1 703 944,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 523 000,00	0,00	2 720 545,35	2 720 545,35	2 720 545,35
014	Atténuations de produits	1 648 856,00	0,00	1 700 748,00	1 700 748,00	1 700 748,00
65	Autres charges de gestion courante	2 855 500,00	0,00	2 778 505,00	2 778 505,00	2 778 505,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 391 356,00	0,00	8 903 742,42	8 903 742,42	8 903 742,42
66	Charges financières	25 150,00	0,00	32 518,00	32 518,00	32 518,00
67	Charges exceptionnelles	15 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	290 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 721 706,00	0,00	9 186 260,42	9 186 260,42	9 186 260,42
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 848 323,64		1 488 299,58	1 488 299,58	1 488 299,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	400 625,00		391 712,00	391 712,00	391 712,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 248 948,64		1 880 011,58	1 880 011,58	1 880 011,58
TOTAL		11 970 654,64	0,00	11 066 272,00	11 066 272,00	11 066 272,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 066 272,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	438 000,00	0,00	515 208,07	515 208,07	515 208,07
73	Impôts et taxes	5 901 264,50	0,00	5 969 228,00	5 969 228,00	5 969 228,00
74	Dotations et participations	1 730 428,00	0,00	1 998 015,00	1 998 015,00	1 998 015,00
75	Autres produits de gestion courante	15 650,00	0,00	74 700,00	74 700,00	74 700,00
Total des recettes de gestion courante		8 135 342,50	0,00	8 607 151,07	8 607 151,07	8 607 151,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 495,00	0,00	9 619,00	9 619,00	9 619,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 136 837,50	0,00	8 616 770,07	8 616 770,07	8 616 770,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	113 872,00		110 919,00	110 919,00	110 919,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		113 872,00		110 919,00	110 919,00	110 919,00
TOTAL		8 250 709,50	0,00	8 727 689,07	8 727 689,07	8 727 689,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 338 582,93

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 066 272,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 769 092,58	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 05/04/2022

Reçu en préfecture le 05/04/2022

Affiché le 05/04/2022

ID : 063-200071199-20220329-CCPL_2022_37-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	196 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	12 621 077,49	4 620 388,88	10 498 561,04	10 498 561,04	15 118 949,92
	Total des dépenses d'équipement	12 888 077,49	4 620 388,88	10 498 561,04	10 498 561,04	15 118 949,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 326,00	1 326,00	1 326,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 750,00	0,00	152 737,00	152 737,00	152 737,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	19 936,00	19 936,00	19 936,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	66 750,00	0,00	173 999,00	173 999,00	173 999,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 954 827,49	4 620 388,88	10 672 560,04	10 672 560,04	15 292 948,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	113 872,00		110 919,00	110 919,00	110 919,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 000,00		8 962,00	8 962,00	8 962,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	164 872,00		119 881,00	119 881,00	119 881,00
	TOTAL	13 119 699,49	4 620 388,88	10 792 441,04	10 792 441,04	15 412 829,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

15 412 829,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 187 493,00	1 530 240,00	2 200 315,00	2 200 315,00	3 730 555,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 687 493,00	1 530 240,00	3 200 315,00	3 200 315,00	4 730 555,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	500 000,00	0,00	1 291 038,72	1 291 038,72	1 291 038,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	400 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	901 250,00	0,00	3 291 038,72	3 291 038,72	3 291 038,72
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 588 743,00	1 530 240,00	6 491 353,72	6 491 353,72	8 021 593,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 848 323,64		1 488 299,58	1 488 299,58	1 488 299,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	400 625,00		391 712,00	391 712,00	391 712,00
041	Opérations patrimoniales (4)	51 000,00		8 962,00	8 962,00	8 962,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 299 948,64		1 888 973,58	1 888 973,58	1 888 973,58

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propos nouveaux		
	TOTAL	7 888 691,64	1 530 240,00	8 380 327,30	8 380 327,30	9 910 567,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 502 262,62
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 412 829,92
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 769 092,58
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) À servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 703 944,07		1 703 944,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 720 545,35		2 720 545,35
014	Atténuations de produits	1 700 748,00		1 700 748,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 778 505,00		2 778 505,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	32 518,00	0,00	32 518,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	391 712,00	391 712,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	250 000,00		250 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 488 299,58	1 488 299,58
Dépenses de fonctionnement – Total		9 186 260,42	1 880 011,58	11 066 272,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 066 272,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 326,00	0,00	1 326,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 919,00	110 919,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	152 737,00	0,00	152 737,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	15 118 949,92		15 118 949,92
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	8 962,00	8 962,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 936,00	0,00	19 936,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 292 948,92	119 881,00	15 412 829,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 412 829,92
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	515 208,07		515 208,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 969 228,00		5 969 228,00
74	Dotations et participations	1 998 015,00		1 998 015,00
75	Autres produits de gestion courante	74 700,00	0,00	74 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 619,00	110 919,00	120 538,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 616 770,07	110 919,00	8 727 689,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 338 582,93
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 066 272,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 291 038,72	0,00	1 291 038,72
13	Subventions d'investissement	3 730 555,00	0,00	3 730 555,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	8 962,00	8 962,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		391 086,00	391 086,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		626,00	626,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 488 299,58	1 488 299,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		6 021 593,72	1 888 973,58	7 910 567,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 502 262,62
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 000 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 412 829,92
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 364 000,00	1 703 944,07	1 703 944,07
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	10 000,00	91 433,00	91 433,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	13 310,00	13 310,00
60612	Energie - Electricité	60 150,00	70 900,00	70 900,00
60622	Carburants	10 000,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	130 250,00	19 200,00	19 200,00
60624	Produits de traitement	2 050,00	3 700,00	3 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	54 850,00	37 500,00	37 500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	5 550,00	5 550,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 300,00	29 340,00	29 340,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	3 100,00	3 100,00
6064	Fournitures administratives	10 700,00	16 000,07	16 000,07
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	26 400,00	38 500,00	38 500,00
6068	Autres matières et fournitures	9 850,00	15 550,00	15 550,00
611	Contrats de prestations de services	180 000,00	97 820,00	97 820,00
6132	Locations immobilières	3 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	5 540,00	5 540,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	19 900,00	19 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	70 020,00	70 020,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	56 000,00	56 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	3 500,00	3 500,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	3 570,00	3 570,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 050,00	5 050,00
6156	Maintenance	79 950,00	102 882,00	102 882,00
6161	Multirisques	16 000,00	21 774,00	21 774,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	7 000,00	5 700,00	5 700,00
617	Etudes et recherches	130 000,00	167 700,00	167 700,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	24 900,00	24 900,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	100 000,00	226 575,00	226 575,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	7 100,00	7 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	150,00	150,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	30 000,00	19 900,00	19 900,00
6238	Divers	10 000,00	8 650,00	8 650,00
6247	Transports collectifs	35 000,00	41 900,00	41 900,00
6251	Voyages et déplacements	20 000,00	11 150,00	11 150,00
6257	Réceptions	5 000,00	3 900,00	3 900,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	3 900,00	3 900,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 208,00	18 208,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 040,00	1 040,00
6281	Concours divers (cotisations)	140 000,00	186 980,00	186 980,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	75 408,00	75 408,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	2 080,00	2 080,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	30 000,00	26 000,00	26 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	5 064,00	5 064,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	101 000,00	101 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 523 000,00	2 720 545,35	2 720 545,35
6217	Personnel affecté par la commune membre	30 000,00	37 709,00	37 709,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	3 604,00	3 604,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	7 688,20	7 688,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 000,00	26 141,98	26 141,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 055 000,00	1 201 539,90	1 201 539,90
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	25 000,00	16 852,98	16 852,98
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	4 000,00	4 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	55 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	550 000,00	540 749,99	540 749,99

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
64138	Autres indemnités non tit.	10 000,00	3 412,96	3 412,96
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	320 000,00	328 975,48	328 975,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	310 000,00	326 228,12	326 228,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 000,00	25 369,45	25 369,45
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	71 152,79	71 152,79
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 000,00	16 960,00	16 960,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	8 160,50	8 160,50
6488	Autres charges	6 000,00	100 000,00	100 000,00
014	Atténuations de produits	1 648 856,00	1 700 748,00	1 700 748,00
7391178	Autres restitut ^o dégrèvt contrib. direct	11 445,00	12 807,00	12 807,00
739118	Autres reversements de fiscalité	5 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	850 000,00	905 530,00	905 530,00
739221	FNGIR	782 411,00	782 411,00	782 411,00
65	Autres charges de gestion courante	2 855 500,00	2 778 505,00	2 778 505,00
6531	Indemnités	110 000,00	133 842,00	133 842,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 242,00	5 242,00
6535	Formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	500,00	248,00	248,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	2 510 000,00	2 437 398,00	2 437 398,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	170 000,00	109 500,00	109 500,00
65888	Autres	15 000,00	77 275,00	77 275,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 391 356,00	8 903 742,42	8 903 742,42
66	Charges financières (b)	25 150,00	32 518,00	32 518,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	29 996,00	29 996,00
6616	Intérêts bancaires, opérat ^o financement	0,00	2 522,00	2 522,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	150,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 200,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budqétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	290 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 721 706,00	9 186 260,42	9 186 260,42
023	Virement à la section d'investissement	2 848 323,64	1 488 299,58	1 488 299,58
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	400 625,00	391 712,00	391 712,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	399 999,12	391 086,00	391 086,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	625,88	626,00	626,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 248 948,64	1 880 011,58	1 880 011,58
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 248 948,64	1 880 011,58	1 880 011,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 970 654,64	11 066 272,00	11 066 272,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 066 272,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	438 000,00	515 208,07	515 208,07
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	300,00	300,00
70632	Redevances services à caractère loisir	200 000,00	225 000,07	225 000,07
7066	Redevances services à caractère social	40 000,00	56 500,00	56 500,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	7 000,00	3 000,00	3 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	180 000,00	220 408,00	220 408,00
73	Impôts et taxes	5 901 264,50	5 969 228,00	5 969 228,00
73111	Impôts directs locaux	910 964,00	805 544,00	805 544,00
73112	Cotisation sur la VAE	457 736,00	375 222,00	375 222,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	91 336,00	85 315,00	85 315,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	89 222,00	100 755,00	100 755,00
73211	Attribution de compensation	5 251,50	3 427,00	3 427,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	200 000,00	250 000,00	250 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 291 163,00	2 437 398,00	2 437 398,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7362	Taxes de séjour	10 000,00	15 000,00	15 000,00
7382	Fraction de TVA	1 745 592,00	1 796 567,00	1 796 567,00
74	Dotations et participations	1 730 428,00	1 998 015,00	1 998 015,00
74124	Dotations d'intercommunalité	591 014,00	591 000,00	591 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	279 236,00	273 000,00	273 000,00
744	FCTVA	3 280,00	2 000,00	2 000,00
74718	Autres participations Etat	84 000,00	93 978,00	93 978,00
7472	Participat° Régions	5 000,00	32 694,00	32 694,00
7473	Participat° Départements	2 150,00	77 733,00	77 733,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	27 500,00	27 500,00
7478	Participat° Autres organismes	555 913,00	544 300,00	544 300,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	20 000,00	47 532,00	47 532,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	152 071,00	200 428,00	200 428,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	964,00	1 175,00	1 175,00
7488	Autres attributions et participations	36 800,00	106 675,00	106 675,00
75	Autres produits de gestion courante	15 650,00	74 700,00	74 700,00
752	Revenus des immeubles	14 400,00	18 700,00	18 700,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 250,00	56 000,00	56 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 135 342,50	8 607 151,07	8 607 151,07
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 495,00	9 619,00	9 619,00
774	Subventions exceptionnelles	1 495,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	9 619,00	9 619,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 136 837,50	8 616 770,07	8 616 770,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	113 872,00	110 919,00	110 919,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	113 872,00	110 919,00	110 919,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 872,00	110 919,00	110 919,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 250 709,50	8 727 689,07	8 727 689,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 338 582,93
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 066 272,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1
--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	61 000,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	61 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	196 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	11 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	80 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	54 500,00	0,00	0,00
18	Opération d'équipement n° 18 (5)	67 856,00	0,90	0,90
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	10 000,00	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	1 396,00	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	3 855,00	0,00	0,00
24	Opération d'équipement n° 24 (5)	8 360,00	0,00	0,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	16 500,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	60 000,00	218 138,09	218 138,09
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	10 000,00	0,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	4 500,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	150 000,00	464 808,00	464 808,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	239 702,00	163 000,04	163 000,04
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	10 999,00	0,00	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	16 370,00	0,00	0,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	40 000,00	0,00	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	1 815 972,49	6 848 446,92	6 848 446,92
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	17 964,00	16 236,00	16 236,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	4 717 692,00	1 225 500,15	1 225 500,15
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	47 252,00	355 881,41	355 881,41
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	230 000,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	60 000,00	51 755,18	51 755,18
55	Opération d'équipement n° 55 (5)	8 750,00	0,00	0,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	4 619 026,00	504 614,00	504 614,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	151 583,00	350 680,35	350 680,35
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	50 000,00	26 500,00	26 500,00
59	Opération d'équipement n° 59 (5)	15 000,00	0,00	0,00
60	Opération d'équipement n° 60 (5)	75 000,00	200 000,00	200 000,00
61	Opération d'équipement n° 61 (5)	2 300,00	0,00	0,00
62	Opération d'équipement n° 62 (5)	70 000,00	0,00	0,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	32 000,00	0,00	0,00
64	Opération d'équipement n° 64 (5)	10 000,00	0,00	0,00
65	Opération d'équipement n° 65 (5)	4 500,00	0,00	0,00
66	Opération d'équipement n° 66 (5)	0,00	15 000,00	15 000,00
67	Opération d'équipement n° 67 (5)	0,00	55 000,00	55 000,00
68	Opération d'équipement n° 68 (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses d'équipement	12 888 077,49	10 498 561,04	10 498 561,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 326,00	1 326,00
10222	FCTVA	0,00	1 326,00	1 326,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 750,00	152 737,00	152 737,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	147 237,00	147 237,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 250,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	5 500,00	5 500,00	5 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	19 936,00	19 936,00
27638	Créance Autres établissements publics	20 000,00	19 936,00	19 936,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	66 750,00	173 999,00	173 999,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DEPENSES REELLES		12 954 827,49	10 672 560,04	10 672 560,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	113 872,00	110 919,00	110 919,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	113 872,00	110 919,00	110 919,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 648,00	18 700,00	18 700,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	23 560,00	23 161,00	23 161,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	56 840,00	56 540,00	56 540,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	3 018,00	3 018,00	3 018,00
13918	Autres subventions d'équipement	11 806,00	9 500,00	9 500,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	51 000,00	8 962,00	8 962,00
2031	Frais d'études	0,00	8 962,00	8 962,00
2111	Terrains nus	51 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		164 872,00	119 881,00	119 881,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 119 699,49	10 792 441,04	10 792 441,04

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	4 620 388,88
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 412 829,92
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 187 493,00	2 200 315,00	2 200 315,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	500 000,00	1 384 404,00	1 384 404,00
1312	Subv. transf. Régions	620 500,00	28 000,00	28 000,00
1313	Subv. transf. Départements	860 000,00	16 161,00	16 161,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	24 250,00	24 250,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	190 832,00	747 500,00	747 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	16 161,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 687 493,00	3 200 315,00	3 200 315,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	900 000,00	3 291 038,72	3 291 038,72
10222	FCTVA	500 000,00	1 291 038,72	1 291 038,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 250,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	901 250,00	3 291 038,72	3 291 038,72
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	4 588 743,00	6 491 353,72	6 491 353,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 848 323,64	1 488 299,58	1 488 299,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	400 625,00	391 712,00	391 712,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 000,00	935,00	935,00
28031	Frais d'études	10 000,00	18 597,00	18 597,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	6 020,00	6 019,00	6 019,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 400,00	5 664,00	5 664,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	20 000,00	19 805,00	19 805,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	270,12	270,00	270,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	400,00	371,00	371,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 000,00	2 000,00	2 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 000,00	945,00	945,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	13 800,00	10 803,00	10 803,00
28051	Concessions et droits similaires	13 400,00	6 869,00	6 869,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 500,00	2 354,00	2 354,00
281318	Autres bâtiments publics	130 801,00	130 801,00	130 801,00
28132	Immeubles de rapport	35 937,00	35 937,00	35 937,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 808,00	5 022,00	5 022,00
28151	Réseaux de voirie	2 596,00	2 596,00	2 596,00
28152	Installations de voirie	10 465,00	11 623,00	11 623,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	36,00	316,00	316,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 540,00	10 159,00	10 159,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 781,00	3 104,00	3 104,00
28182	Matériel de transport	4 165,00	4 170,00	4 170,00
28183	Matériel de bureau et informatique	57 865,00	51 875,00	51 875,00
28184	Mobilier	14 315,00	13 671,00	13 671,00
28188	Autres immo. corporelles	52 900,00	47 180,00	47 180,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	625,88	626,00	626,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 248 948,64	1 880 011,58	1 880 011,58
041	Opérations patrimoniales (9)	51 000,00	8 962,00	8 962,00
2031	Frais d'études	0,00	8 962,00	8 962,00
27638	Créance Autres établissements publics	51 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 299 948,64	1 888 973,58	1 888 973,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 888 691,64	8 380 327,30	8 380 327,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 530 240,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 502 262,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 412 829,92
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE MARINGUES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : TOURISME (CIRCUITS RANDONNÉE ET DECOUVERTE)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 640,00	a 46 768,10	0,90	b 0,90	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 640,00	46 768,10	0,90	0,90	0,00
2152	Installations de voirie	8 640,00	46 768,10	0,90	0,90	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 36 000,00	d 21 000,00
13	Subventions d'investissement	36 000,00	21 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	21 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	36 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	10 231,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : FONDS D'AIDE AUX HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20 (1)
LIBELLE : CIRCUITS URBAINS TOURISTIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : MULTI ACCUEIL - AIGUEPERSE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)
LIBELLE : SALLE D'EXPOSITION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : MOYENS GENERAUX (EQUIPEMENT MAISON NORD LIMAGNE)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		115 350,56	a 22 151,91	218 138,09	b 218 138,09	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 008,40	0,00	7 540,00	7 540,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 008,40	0,00	5 540,00	5 540,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 342,16	22 151,91	210 598,09	210 598,09	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	91 000,00	91 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	74 405,96	21 618,15	21 131,85	21 131,85	0,00
2184	Mobilier	14 649,61	533,76	12 466,24	12 466,24	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 286,59	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-240 290,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : AMÉNAGEMENT AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE RANDAN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1)
LIBELLE : TOURISME2 (AMÉNAG. AIRES SERVICES CAMPING CARS)****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 52 464,00	464 808,00	b 464 808,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 104,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 104,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	51 360,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	51 360,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	184 808,00	184 808,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	184 808,00	184 808,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 113 522,00
13	Subventions d'investissement	0,00	113 522,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	103 522,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-403 750,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : URBANISME (PLUI PLAINE LIMAGNE)****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		243 695,71	a 148 437,96	163 000,04	b 163 000,04	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	243 695,71	148 437,96	163 000,04	163 000,04	0,00
202	Frais réalisat* documents urbanisme	243 695,71	148 437,96	100 000,04	100 000,04	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 31 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	31 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	31 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-279 938,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : RAM EQUIPEMENT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)
LIBELLE : ALSH EQUIPEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 47 (1)
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES EQUIPEMENT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1)
LIBELLE : AMENAGT ESPACE (PROJET TERRIT SCHEMA ORG SERVICE)****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 560,00	a 11 520,00	6 848 446,92	b 6 848 446,92	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	52 560,00	11 520,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	52 560,00	11 520,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	6 798 446,92	6 798 446,92	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	6 798 446,92	6 798 446,92	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 46 250,00
13	Subventions d'investissement	0,00	46 250,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	35 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	11 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-6 813 716,92
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1)
LIBELLE : FAB LIMAGNE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		315 643,67	a 2 964,00	16 236,00	b 16 236,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	315 643,67	2 964,00	16 236,00	16 236,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 417,20	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	104 590,23	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	203 636,24	2 964,00	7 036,00	7 036,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 200,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50 (1)
LIBELLE : ENFANCE JEUNESSE AIGUEPERSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		296 184,70	a 4 283 459,85	1 225 500,15	b 1 225 500,15	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	11 400,00	11 400,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	296 184,70	4 283 459,85	1 200 000,15	1 200 000,15	0,00
2313	Constructions	296 184,70	4 283 459,85	1 200 000,15	1 200 000,15	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 494 240,00	d 2 705 369,00
13	Subventions d'investissement	1 494 240,00	1 705 369,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 096 869,00
1312	Subv. transf. Régions	600 000,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	894 240,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	608 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 309 351,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1)
LIBELLE : ECONOMIE (AIDES AUX ENTREPRISES)**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 687,36	a 16 808,59	355 881,41	b 355 881,41	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	19 687,36	16 808,59	57 841,41	57 841,41	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	12 841,00	12 841,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	19 687,36	16 808,59	45 000,41	45 000,41	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	248 040,00	248 040,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	225 000,00	225 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	23 040,00	23 040,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-372 690,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52 (1)
LIBELLE : VOIE VERTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : NUMERIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 885,93	a 3 244,82	51 755,18	b 51 755,18	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 885,93	3 244,82	51 755,18	51 755,18	0,00
2181	Installat° générales, agencements	6 235,18	3 244,82	31 755,18	31 755,18	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 650,75	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1)
LIBELLE : CAMPAGNE FACADES PLAINES LIMAGNE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : CULTURE SPORT LECTURE PUBLIQUE (MEDIATHEQUE RANDAN)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 665,76	a 5 640,00	504 614,00	b 504 614,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 665,76	5 640,00	261 038,00	261 038,00	0,00
2031	Frais d'études	36 665,76	5 640,00	261 038,00	261 038,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	216 576,00	216 576,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	216 576,00	216 576,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	11 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-498 754,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 57 (1)
LIBELLE : GRAND CYCLE DE L'EAU (GEMAPI)****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		10 653,35	a 15 929,65	350 680,35	b 350 680,35	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 653,35	15 929,65	85 930,35	85 930,35	0,00
2031	Frais d'études	10 653,35	15 929,65	85 930,35	85 930,35	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	249 750,00	249 750,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00	249 750,00	249 750,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 139 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	139 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	139 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-227 610,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 58 (1)
LIBELLE : ENVIRONNEMENT (PCAET)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	26 500,00	b 26 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 59 (1)
LIBELLE : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 60 (1)
LIBELLE : HABITAT- GENS DU VOYAGE (POLITIQUE LOGEM HABITER M****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 754,00	a 11 000,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	11 754,00	11 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	11 754,00	11 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 111 914,00
13	Subventions d'investissement	0,00	111 914,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	92 753,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	6 161,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	13 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-99 086,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 61 (1)
LIBELLE : POLES ADOLESCENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 62 (1)
LIBELLE : Prospectives foncières****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 63 (1)
LIBELLE : CENTRES BOURGS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 64 (1)
LIBELLE : Tourisme Maringues - Maison de Site, tannerie****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 65 (1)
LIBELLE : LAEP**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 66 (1)
LIBELLE : MOBILITE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 20 260,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 260,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 760,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	16 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	5 260,00
---	-----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 67 (1)
LIBELLE : FONDS CONCOURS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	55 000,00	b 55 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1)****LIBELLE : SOCIAL****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-3 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Pos: rem seu ant c
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 170 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					2 170 000,00								
00000753097	CRCAM CENTRE FRANCE	25/03/2013	2013-03-25	01/06/2013	150 000,00	F			3,300	EURO	A	C	
00003807375	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	09/03/2022	15/03/2022	15/06/2022	1 000 000,00	F			0,680	EURO	T	C FIXE	
110521	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	16/11/2011	2012-01-02	15/01/2013	500 000,00	R			5,290	EURO	A	C	
7124709	CAISSE D&amp;amp;amp;amp;amp;amp;#8217;EPARGNE D	24/01/2006	2006-01-24	25/01/2007	520 000,00	F			3,610	EURO	A	P	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Montant des rembour- sements (6)	Montant d'amor- tissement (7)	rem sei ant
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					110 000,00								
1681 Autres emprunts (total)					110 000,00								
MON513856EUR001		01/11/2007	2007-12-14	01/04/2008	110 000,00	F		4,860	4,860	EURO	T	X Autres	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 280 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		502 130,76						117 539,78	33 537,60	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		502 130,76						117 539,78	33 537,60	0,00	0,00	0,00
00000753097	N	0,00	A-1	16 770,97	1,00	F		3,300		16 770,97	553,44	0,00	0,00	0,00
00003807375	N	0,00	-	0,00	0,00	F		0,000		50 000,01	10 086,67	0,00	0,00	0,00
110521	N	0,00	A-1	320 000,00	16,00	R		5,290		20 000,00	16 928,00	0,00	0,00	0,00
7124709	N	0,00	A-1	165 359,79	5,00	F		3,610		30 768,80	5 969,49	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		34 375,00						5 500,00	1 526,58	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		34 375,00						5 500,00	1 526,58	0,00	0,00	0,00
MON513855EUR001	N	0,00	A-1	34 375,00	6,25	F		4,660		5 500,00	1 526,58	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)				
						Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		536 505,76				123 039,78	35 064,18	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnés)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	536 505,76	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	30/03/2017
L	Equipements informatiques	5	30/03/2017
L	Etudes non suivies de réalisation	5	30/03/2017
L	Voitures	8	30/03/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	30/03/2017
L	Matériels classiques	10	30/03/2017
L	Coffre-fort	30	30/03/2017
L	Installations et appareils de chauffage	20	30/03/2017
L	Appareil de levage-ascenseurs	30	30/03/2017
L	Equipements de garages et ateliers	15	30/03/2017
L	Equipements des cuisines	15	30/03/2017
L	Equipements sportifs	15	30/03/2017
L	Installations de voirie	30	30/03/2017
L	Plantations	30	30/03/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	30/03/2017
L	Bâtiments légers, abris	15	30/03/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	30/03/2017
L	Sub équip versées à pers de droit privé	5	30/03/2017
L	Subv équip versées à un organisme public	15	30/03/2017
L	Instruments de musique	5	30/03/2017
L	Assurance dommages ouvrage	10	30/03/2017
L	Equipement matériel éducatif et ludique	30	30/03/2017
L	Documents d'urbanisme	10	30/03/2017
L	Subv équip versées pr financer biens mobiliers	5	30/03/2017
L	Sub équip versées pr financer biens immob	30	30/03/2017
L	Subv équip versées pr financer projets infrastruct	40	30/03/2017
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	30/03/2017
L	Constructions sur sol d'autrui	0	30/03/2017
L	Mobilier	10	30/03/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	30/03/2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		264 982,00	I 264 982,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		152 737,00	152 737,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	147 237,00	147 237,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 500,00	5 500,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 245,00	112 245,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	1 326,00	1 326,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	110 919,00	110 919,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	264 982,00	4 620 388,88	0,00	4 885 370,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 171 050,30	III 3 171 050,30
Ressources propres externes de l'année (a)		1 291 038,72	1 291 038,72
10222	FCTVA	1 291 038,72	1 291 038,72
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 880 011,58	1 880 011,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	935,00	935,00
28031	Frais d'études	18 597,00	18 597,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	6 019,00	6 019,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	5 664,00	5 664,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	19 805,00	19 805,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	270,00	270,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	371,00	371,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	2 000,00	2 000,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	945,00	945,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	10 803,00	10 803,00
28051	Concessions et droits similaires	6 869,00	6 869,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 354,00	2 354,00
281318	Autres bâtiments publics	130 801,00	130 801,00
28132	Immeubles de rapport	35 937,00	35 937,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 022,00	5 022,00
28151	Réseaux de voirie	2 596,00	2 596,00
28152	Installations de voirie	11 623,00	11 623,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	316,00	316,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 159,00	10 159,00
28181	Installations générales, aménagat divers	3 104,00	3 104,00
28182	Matériel de transport	4 170,00	4 170,00
28183	Matériel de bureau et informatique	51 875,00	51 875,00
28184	Mobilier	13 671,00	13 671,00
28188	Autres immo. corporelles	47 180,00	47 180,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	626,00	626,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 488 299,58	1 488 299,58

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)		
Total ressources propres disponibles	3 171 050,30	1 530 240,00	5 502 262,62	2 000 000,00	12 203 552,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 885 370,88
Ressources propres disponibles	IV 12 203 552,92
Solde	V = IV - II (6) 7 318 182,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					500 000,00	231 638,50										2 084,75	57 133,68	
LA SEAU	2018	C	GARANTIE EMPRUNT CONTRACTE PAR LA SEAU A HAUTEUR DE 80 % soit 400 000 &amp;amp;amp;amp;	CRCAM CENTRE FRANCE	500 000,00	231 638,50	4,00	A	F	F	0,900	F	0,900	A-1	EURO	2 084,75	57 133,68	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					671 869,00	146 308,91										1 346,91	3 448,31	
50	2014	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI LOGEMENTS RANDAN		106 271,00	45 015,71	33,00	A	F	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	360,13	1 197,38	
50	2014	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS FONCIER LOGEMENTS RANDAN		27 908,00	12 600,40	43,00	A	F	F	1,600	F	1,600	A-1	EURO	201,61	205,94	
50	2014	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI FONCIER LOGEMENTS RANDAN		14 725,00	6 499,64	43,00	A	F	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	52,00	127,24	
50	2007	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS LOGEMENTS RANDAN		180 065,00	6 459,64	43,00	A	F	F	1,600	F	0,800	A-1	EURO	52,00	127,24	
50	2015	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN		130 881,00	56 903,35	34,00	A	F	F	0,800	F	0,800	A-1	EURO	455,23	1 462,96	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt		l'exercice						
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	En intérêts (8)	En capital
50	2015	C	GARANTIE EMPRUNT PLAI FONCIER LOGEMENT ST SYLVESTRE PRAGOULIN		10 376,00	4 668,94	44,00	A	F		0,800	F		0,800		A-1	EURO	37,35	88,95					
50	2015	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN		180 839,00	4 668,94	44,00	A	F		1,600	F		0,800		A-1	EURO	37,35	88,95					
50	2015	C	GARANTIE EMPRUNT PLUS FONCIER LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN		20 604,00	9 452,29	44,00	A	F		1,600	F		1,600		A-1	EURO	151,24	149,65					
TOTAL GENERAL					1 171 669,00	377 947,41												3 431,66	60 581,99					

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB:1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		Subvention 2022	Pétanque Aigueperseise	Association	84,00
6574		Subvention 2022	Tennis Club Maringues	Association	276,00
6574		Subvention 2022	Union Sportive Maringoise	Association	816,00
6574		Subvention 2022	Judo Jujitsu Club Maringues	Association	456,00
6574		Subvention 2022	Judo Jujitsu Club Randan	Association	300,00
6574		Subvention 2022	Pro Patria	Association	996,00
6574		Subvention 2022	Tennis Club Aigueperse	Association	588,00
6574		Subvention 2022	Football Club Nord Limagne	Association	1 212,00
6574		Subvention 2022	Danza Club	Association	324,00
6574		Subvention 2022	ASL Aigueperse	Association	960,00
6574		Subvention 2022	Association Tennis de Table	Association	84,00
6574		Subvention 2022	Les coqueluches de Saint-André	Association	400,00
6574		Subvention 2022	SAGGA	Association	500,00
6574		Subvention 2022	AS Effiatoise	Association	1 000,00
6574		Subvention 2022	AS Effiatoise	Association	1 000,00
6574		Subvention 2022	Union Sportive Maringoise	Association	1 500,00
6574		Subvention 2022	Emmaus	Association	4 000,00
6574		Subvention 2022	Le Guérinet	Association	4 000,00
6574		Subvention 2022	C2A	Association	500,00
6574		Subvention 2022	La ligue contre le cancer	Association	1 600,00
6574		Subvention 2022	Las Tamalous Bobo-Las	Association	1 000,00
6574		Subvention 2022	Musiques Vivantes	Association	1 400,00
6574		Subvention 2022	Canard Zébré	Association	4 000,00
6574		Subvention 2022	Marie de Berry	Association	1 500,00
6574		Subvention 2022	Roanne Vélo	Association	1 000,00
6574		Subvention 2022	Mas Endurance	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : Taxe de Séjour			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
65	65888	Autres charges de gestion courante	15 000,00
Total recettes			15 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
65	65888	Autres charges de gestion courante	15 000,00
Total dépenses			15 000,00
Reste à employer au 31/12/N :			0,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	15 000,00	TOTAL Dépenses
		15 000,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	4,00	22,00	12,39	6,57	18,96
Adjoint administratif territorial	C	5,00	4,00	9,00	6,09	1,57	7,66
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	2,50	4,00	6,50
Attaché Principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	7,00	10,00	3,63	1,61	5,24
Adjoint technique territorial	C	2,00	7,00	9,00	2,63	1,61	4,24
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	6,00	13,00	8,85	0,44	9,29
Agent social	C	1,00	3,00	4,00	2,82	0,00	2,82
Agent social principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	2,23	0,00	2,23
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,44	0,44
Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	3,00	1,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	1,00	5,00	4,02	0,00	4,02
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,16	0,00	0,16
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,86	0,00	1,86
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	28,00	40,00	13,69	9,26	22,95
Adjoint territorial d'animation	C	4,00	27,00	31,00	8,89	6,16	15,05
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	1,00	4,00	1,80	1,10	2,90
Animateur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES				
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	46,00	90,00	42,58	17,88	60,46	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 (%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

Sp : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3, 1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3, 2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3, 3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3, 4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3, 5° : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
20/05/2007 - GARANTIE EMPRUNT PLUS LOGEMENTS RANDAN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	6 499,64
25/07/2014 - GARANTIE EMPRUNT PLAI LOGEMENTS RANDAN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	51 037,57
25/07/2014 - GARANTIE EMPRUNT PLUS FONCIER LOGEMENTS RANDAN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	12 600,40
25/07/2014 - GARANTIE EMPRUNT PLAI FONCIER LOGEMENTS RANDAN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	6 499,64
28/05/2015 - GARANTIE EMPRUNT PLAI LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	56 903,35
28/05/2015 - GARANTIE EMPRUNT PLAI FONCIER LOGEMENT ST SYLVESTRE PRAGOULIN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	4 668,94
28/05/2015 - GARANTIE EMPRUNT PLUS LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	4 668,94
28/05/2015 - GARANTIE EMPRUNT PLUS FONCIER LOGEMENTS ST SYLVESTRE PRAGOULIN	50	BAILLEUR SOCIAL	SOCIETE	9 452,29
15/09/2018 - GARANTIE EMPRUNT CONTRACTE PAR LA SEAU A HAUTEUR DE 80 % soit 400 000 € #8364; POUR AMENAGEMENT ZAC J	LA SEAU	LA SEAU	CRCAM CENTRE FRANCE	234 788,96
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Office de tourisme Terra Volcana	01/01/2019	Sans fiscalité propre	85 000,00
Autres organismes de regroupement			
Métropole Clermont Vichy Auvergne	01/01/2017	Sans fiscalité propre	12 664,75
SIAD Lezoux	01/01/2019	Sans fiscalité propre	16 241,32

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE ZA CHAMP MOUTIER	ZA CHAMP MOUTIER	01/01/2001	- 28/02/2001	20007119900034	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE ZA DE LHERAT	ZA DE LHERAT	01/01/2003	- 02/04/2003	20007119900059	SPIC	Oui
BUDGET ZAC DE JULLIAT	ZAC DE JULLIAT	01/01/2014	ERD N°201 - 04/12/2013	20007119900067	SPIC	Oui

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Gite d'Entreprise ZA Lhérat		n°17-2011-14.02.2011 - 01/01/2018	Immobilier d'entreprise

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	16 087 000,00	0,00	0,22	0,00	36 196,00	0,00
TFPNB	1 559 000,00	0,00	4,07	0,00	63 451,00	0,00
CFE	2 744 000,00	0,00	24,57	0,00	674 201,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			919 240,00	0,00

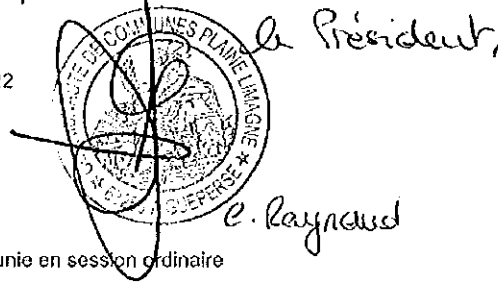
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de suffrages exprimés : 33 dont 5 procurationes
 VOTES :
 Pour : 33 dont 5 procurationes
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2022



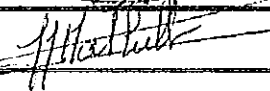
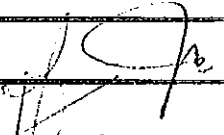
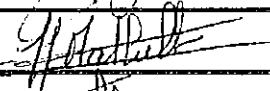
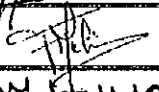
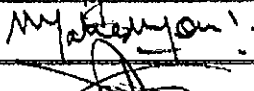
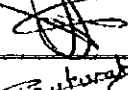
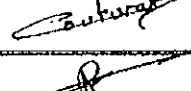
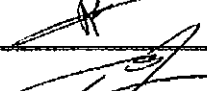
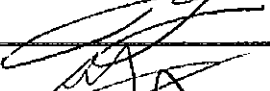

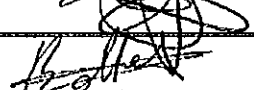
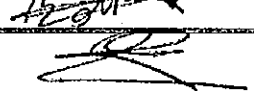
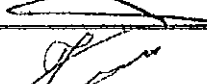
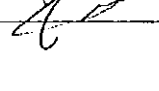
Présenté par Le Président (1),
 A Vensat, le 29/03/2022
 Le Président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Vensat, le 29/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARDIN Stéphane	
BEAUVAIS Denis	
BILLEBAUD Brigitte	
CARRIAS Marc	
CHABANON Stéphane	
CHAMPOMIER Christelle	
CHAPUT Luc	
CHASSAIN Didier	
CHATARD Loïc	
COUTURAT Sandrine	
CUZIN Catherine	
DARPOUX Patrice	
DEMAY André	
DENIER Claude	
DESPAX David	
GASTON Fabienne	
GAUME Michel	
GENESTIER Roland	
GILBERT Cécile a donné procuration à Mr DANILLERE B.	
GOURBEYRE Emilie	
HOUSIER Stéphane	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LABBE Pascal	
LAQUENAIRE Jean-Luc a donné procuration à Mr BEAUFAYS D.	
LAURENT Guillaume a donné procuration à Mr MATHILLON J.J	
LYAN Pierre	
MANILLERE Bernard	
MAS Gilles	
MATHILLON Jean-Jacques	
MECHIN VERNIER Françoise	
MOREL Matéo	
MORIN Pascale a donné procuration à Mr RAYNAUD C.	
PEREZ Nicole a donné procuration à M. COUTERAT S.	
PETOTON Rémy	
PLANCHE Laurent	
RAILLERE Yves	
RAYNAUD Claude	
ROLLET Vanessa	
TIXIER Dominique	
TIXIER Guy	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.